

# La mémoire du Travail

Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT)  
Volume 7, no 1-4 | Automne 2020

## SOMMAIRE

|  |   |
|--|---|
| Aux origines du progrès  | 1 |
| Un projet de société longtemps réclamé   | 2 |
| Cent ans de luttes sur tous les fronts   | 3 |
| Un Québec moins obscur   | 3 |
| Fonds Richard Brunelle   | 4 |
| Fonds Regroupement des comités logement et des associations de locataires du Québec (RCLALQ) | 4 |

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE DU CHAT

## Le lundi 16 novembre, à 19 hres

Les coordonnées techniques permettant de se joindre à cette session virtuelle seront communiquées aux membres par courriel.

## Aux origines du progrès

L'apport déterminant du mouvement syndical au progrès social et politique du Québec moderne est trop souvent sous-estimé, voire méconnu.

Deux ouvrages parus récemment mettent en lumière le rôle exceptionnel joué par deux organismes régionaux dans notre évolution collective : le Conseil des métiers et du travail de Montréal (l'ancêtre du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain) et le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN.



Jacques Rouillard  
**Aux origines de la social-démocratie québécoise**  
Le Conseil des métiers et du travail de Montréal (1897-1930)



Jacques Rouillard, *Aux origines de la social-démocratie québécoise*, Saint-Joseph-du-Lac, M Éditeur, 2020

Le premier livre est dû à la plume de Jacques Rouillard, historien réputé à qui l'on doit déjà des ouvrages majeurs sur l'histoire du mouvement ouvrier québécois. Rouillard y rappelle le rôle de pionnier joué par les syndicats internationaux regroupés dans ce conseil, dans la formulation et la revendication (de 1897 à 1930) d'une société plus démocratique, plus juste et solidaire.

Le second ouvrage décrit le développement de l'organisme régional de la CSN, d'abord créé et encadré par le clergé catholique (nommé à sa fondation en 1920 Conseil central des syndicats catholiques de Montréal). Au gré des luttes, le Conseil central allait devenir un lieu générateur de solidarité et d'idées progressistes, qui ont changé notre société pour le mieux. L'ouvrage collectif a été rédigé par une douzaine d'auteurs, coordonnés par le secrétaire général du Conseil, Bertrand Guibord.



Conseil central du Montréal métropolitain - CSN  
**Cent ans de luttes**  
Faits saillants d'une histoire d'actions militantes et de combats solidaires



Conseil central du Montréal métropolitain, *Cent ans de luttes*, Saint-Joseph-du-Lac, M Éditeur, 2020

# Un projet de société longtemps réclamé

Pour le commun des mortels québécois, la société québécoise moderne est née avec la Révolution tranquille des années 1960. Avant ? La grande noirceur ! Une province rurale, conservatrice, gardée à l'abri du progrès par un clergé omniprésent et contrôlant.

Cette vision simpliste fait fi du développement économique et de l'évolution sociale vécus chez nous au même rythme que dans toutes les sociétés occidentales au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle : industrialisation, urbanisation, diversification des forces sociales, remise en question des modes de gestion publique.



## Face au capitalisme sauvage

Dans son livre, *Aux origines de la social-démocratie québécoise*, Jacques Rouillard rappelle que, chez nous comme ailleurs, les salariés ont eu les

Jacques Rouillard

mêmes réflexes que dans les autres pays devant la montée du capitalisme sauvage et l'exploitation brutale de la main-d'œuvre. Ils se sont regroupés en syndicats et ont revendiqué de meilleures conditions de travail, n'hésitant pas à recourir à la grève lorsque nécessaire.

Si les premiers syndicats québécois et canadiens ont parfois eu une espérance de vie écourtée, l'arrivée au Canada des syndicats Internationaux dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle leur a donné un essor et une capacité de regroupement qui les ont pérennisés. Après quelques tentatives de coalition<sup>1</sup> des différents corps de métiers, c'est au sein du Conseil fédéré des métiers et du travail de Montréal, en 1897 (qui adoptera le nom de Conseil des métiers et du travail de Montréal en 1903) que la « classe laborieuse », comme on l'appelait à l'époque, se donnera un instrument de représentation publique qui fera entendre leur voix devant les instances politiques.

## Élever la condition sociale

Déjà, en 1886, le prédécesseur du Conseil avait adopté une déclaration de principes qui formule 17 revendications au gouvernement du Québec. Visant à « élever la condition morale, sociale et intellectuelle de tous les travailleurs », elle réclame des réformes concernant l'éducation,

le système judiciaire, le travail, la santé publique et les droits politiques. Cette philosophie sera précisée et développée au gré des événements et conjonctures sociales, économiques et politiques.

Ainsi, outre l'amélioration des législations du travail, le Conseil revendiquera le suffrage universel, le droit de vote et le salaire égal des femmes, l'abolition du travail des enfants, l'éducation obligatoire et gratuite, la nationalisation des services publics, la compensation des accidentés du travail, l'assurance chômage, la sécurité de la vieillesse, l'assurance-maladie, des logements salubres et abordables...

En l'absence d'une instance provinciale (la Fédération provinciale des travailleurs du Québec ne sera créée qu'en 1937), le Conseil des métiers et du travail de Montréal, qui regroupe le plus grand nombre de syndicats, débordera de son rôle local, adressant ses revendications non seulement au pouvoir municipal, mais aussi à ceux de Québec et d'Ottawa.

## Action politique directe

Faisant fi des positions traditionnelles des syndicats de métiers internationaux opposés à l'action politique partisane, les militant-e-s du Conseil seront à l'origine de la création d'un premier Parti ouvrier en 1899 et d'un second en 1904. Ce parti présentera des candidats issus du mouvement syndical aux paliers municipal, provincial et fédéral. Sa plate-forme électorale reprendra les grandes revendications sociales et politiques formulées et défendues par le Conseil.

Plus tard, ce sont les syndicats internationaux et canadiens, qui seront à

l'origine de la création des partis sociaux démocrates Cooperative Commonwealth Federation (CCF) en 1932 et du Nouveau parti démocratique (NPD) en 1962.

Un premier grand déblocage politique aura lieu après l'arrivée au pouvoir du libéral Adélard Godbout, qui défait Maurice Duplessis en 1939. Godbout avait intégré au programme de son parti plusieurs des revendications traditionnelles des syndicats. Ces positions étaient défendues par l'Action démocratique, mise sur pied par les syndicats et présidée par Raoul Trépanier, le président du CMTM.

Ainsi, pendant ce mandat libéral, on verra reconnu le droit de vote des femmes, l'éducation gratuite et obligatoire, le début de la nationalisation de l'électricité, l'acceptation des pensions de vieillesse et de l'assurance-chômage fédérales, l'adoption d'un premier code du travail québécois. Godbout étudie aussi la mise en place d'un régime d'assurance-maladie, qu'il n'a malheureusement pas le temps d'instaurer.

Cette première Révolution tranquille, on la doit en bonne partie aux syndicats regroupés dans le CMTM « aux origines de la social-démocratie québécoise ».

---

1 — En 1886, le Conseil central des métiers et du travail de Montréal, un premier organisme régional regroupait des syndicats de métier internationaux et des Assemblées des Chevaliers du travail. Le rejet des Chevaliers par les syndicats de métier donne lieu à la création du Conseil fédéré en 1907.

---

## Un Québec moins obscur

Jacques Rouillard était jeune étudiant en histoire lorsqu'il a peu à peu découvert que « la grande noirceur », qui avait supposément maintenu le Québec dans l'ignorance, était un mythe simpliste et réducteur. Élève et disciple de l'historien Jean Hamelin, il fut amené à fouiller le passé avec un regard plus précis et plus lucide.

Pendant quatre ans, Hamelin organisa avec le concours de ses étudiants des colloques sur l'histoire sociale et économique du Québec. Les fouilles que son maître incita le jeune Rouillard à faire dans les archives et les journaux de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle, lui ont fait découvrir un Québec beaucoup moins obscur que celui habituellement projeté dans l'imaginaire populaire.

Bien sûr, le clergé catholique a pesé de tout son poids pendant des décennies sur les mœurs, les idées et les institutions. Il a ainsi réussi à retarder quelque peu l'avènement d'une société moderne. Mais son contrôle n'a jamais été étanche. Le jeune historien allait découvrir que des portions importantes de la population cheminaient en dehors de l'influence cléricale. Notamment, au sein de ce qu'on nommait « la classe laborieuse », regroupée en partie dans les syndicats internationaux.

Au sein du Conseil des métiers et du travail de Montréal, ces derniers formulaient déjà un projet de société cohérent inspiré par le courant travailliste britannique et les idées sociales démocrates.

Par la suite, tout au long de ses recherches et de son enseignement à l'Université de Montréal, il s'est employé lui-même et a encouragé ses étudiants à exhumer ce passé témoignant des luttes de ces pionniers du progrès social. Son livre, centré sur l'action du Conseil des métiers et du travail de Montréal, puise dans tout ce long et patient travail de recherche.

1 — Journal fondé en 1916 par Gustave Francq, secrétaire du CMTM. *Le Monde ouvrier* deviendra plus tard l'organe officiel de la FTQ.

## Cent ans de luttes sur tous les fronts

**Cent ans de lutte**, le livre consacré au Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, relate sous différents angles les « faits saillants d'une histoire d'actions militantes et de combats solidaires. »

Bertrand Guibord, le coordonnateur de la publication, précise qu'on a voulu mettre en lumière la nature et l'étendue de l'action du Conseil. « On l'a fait bien sûr en rappelant son histoire, mais plus spécifiquement en décrivant son implication sur différents fronts de lutte, autant dans les milieux de travail que dans la société. Sur le premier, comme sur le deuxième front ».

« Nous voulions aussi mettre en valeur nos liens avec les acteurs de premier plan qui oeuvrent pour la défense de l'environnement, pour celle des droits de la communauté LGTB, des femmes, des locataires ou des non syndiqués. »

### Exprimer sa différence

Les trois premiers chapitres du livre ont un caractère plus historique. Thomas Colombat et Sylvie Potvin y relatent l'évolution et « la résilience d'une organisation qui a su faire sa place dans le paysage québécois. Profondément identifié à la CSN, le Conseil central a toujours su exprimer sa différence (et parfois sa dissidence) du reste du mouvement. »

Cette différence, Suzanne Chartrand, qui a travaillé au Conseil et y a milité dans les années 1970, l'expose en rappelant les années pendant lesquelles son père, Michel Chartrand, en a assumé la présidence (1968-1975). On sera d'accord avec elle pour qualifier cette période d'années « cruciales dans l'histoire du Québec ».

Irène Ellenberger, qui fut secrétaire générale à partir de 1979, puis présidente du Conseil de 1983-1985, évoque, quant à elle, la place occupée par les femmes dans l'organisation. Elle affirme :

« Si les femmes ont pris leur place à l'arraché, elles ont dû convaincre, discuter, travailler fort, lutter pour prouver qu'elles étaient aussi bonnes sinon meilleures dans bien des domaines et se battre avec ferveur pour être partie prenante dans cette force collective. »

### Solidarités élargies et inclusives

Dans sa deuxième partie, le livre décrit plus en détail quelques fronts de lutte où militants et militantes du Conseil s'investissent particulièrement : santé et sécurité au travail, conditions de travail des personnes non-syndiquées, solidarité internationale, lutte contre l'homophobie et la transphobie, droit à l'éducation.

En conclusion, le comité exécutif du Conseil identifie les défis auxquels il fait face aujourd'hui, après cent ans de lutte. Il énumère les enjeux découlant du néolibéralisme et de la propension de ce dernier à réduire, sinon détruire les acquis sociaux. Face à l'individualisme engendré par ce courant dominant, le Conseil préconise l'élargissement des solidarités, l'inclusion de toutes les minorités et laissés pour compte.

Pour les dirigeant-e-s du Conseil, la solidarité exige de poursuivre le « travail avec toutes les forces progressistes de la société : organismes communautaires, groupes citoyens, syndicats. Elle demande que nous gardions espoir contre vents et marées et que, jour après jour, nous travaillions ensemble à construire la société que nous souhaitons voir advenir. »

## Fonds Richard Brunelle

1968-2013. - env. 40 cm de documents textuels



Le fonds porte sur les activités du syndicat dont il est membre, le Syndicat des employés de Louis-H. Lafontaine-CSN<sup>1</sup> durant la période 1975-1981. Il contient un dossier intitulé Activités syndicales ainsi que des dossiers de mobilisation et de communications, des journaux syndicaux et des tracts portant sur les activités du syndicat durant cette période.

En mai 1974, Richard Brunelle est embauché à l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu, devenu par la suite Louis-H. Lafontaine. Il milite au sein du syndicat CSN où il assume les fonctions de membre du comité d'information, d'agent de grief, de membre du comité exécutif, de vice-président et de président par intérim. Il est au cœur de l'activité militante intense qui a marqué cette période de l'histoire du syndicat, notamment aux négociations avec l'employeur de même qu'aux négociations du secteur public de 1979-80 avec le gouvernement du Québec.

Par la suite, Richard Brunelle occupe diverses fonctions : conseiller syndical et membre du Service de la recherche à la CSN (1980-86) ; conseiller municipal à Montréal et membre du comité exécutif de la Ville, dans l'équipe du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) (1986-1994) ; directeur du Service de la recherche au Bloc Québécois (1996-1999 ; 2004-2008) ; conseiller politique au cabinet de madame Pauline Marois, ministre de la Santé et des services sociaux et des Finances (2000-2004) ; jusqu'à sa retraite, il a réalisé plusieurs mandats liés à des consultations publiques tenues par l'Office de consultation publique de Montréal. Voir l'instrument de recherche produit par Janson L'Heureux-Lapalme, archiviste :

<https://archivesdutravail.quebec/wp-content/uploads/2020/09/P43-Richard-Brunelle.pdf>

1 — Les membres de ce syndicat font partie maintenant du Syndicat des travailleuses et travailleurs du CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal (STT CEMTL CSN).

### CI-DESSUS

Richard Brunelle dans une manifestation (1977), *40 ans d'idées, 40 ans de luttes, 1974-2014, Spécial 40<sup>e</sup> Anniversaire*, Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Louis-H Lafontaine et de Gouin-Rosemont, 2015.

### À DROITE

*40 ans de luttes du RCLALQ, Pour le droit au logement, 1978-2018*, Caroline Rimbault, Regroupement des comités logement et des associations de locataires du Québec (RCLALQ), 2018, 78 p.

<https://rclalq.qc.ca/publications/40-ans-de-luttes-du-rclalq-pour-le-droit-au-logement-1978-2018/>

**Centre d'histoire  
et d'archives  
du travail (CHAT)**

2350, avenue De La Salle  
Montréal QC H1V 2L1  
(514) 599-2010  
[archivesdutravail@gmail.com](mailto:archivesdutravail@gmail.com)

## Fonds Regroupement des comités logement et des associations de locataires du Québec (RCLALQ)

1978-2018, 6,07 m de documents textuels  
et six affiches



Le fonds comprend la documentation de 40 ans d'actions de promotion du droit au logement à titre de porte-parole pour les locataires, particulièrement pour les ménages à faible revenu. Il contient des dossiers sur le recours à l'éducation populaire, la sensibilisation de l'opinion publique et la mobilisation sur les enjeux relatifs au droit au logement.

Il témoigne de l'histoire du RCLALQ et des discussions ayant menées à la création du Regroupement pour le gel des loyers (RGL) sur les bases duquel le RCLALQ sera fondé. On y trouve des dossiers sur l'organisation, la gestion et la mobilisation de l'organisme ainsi que sur l'ensemble des activités réalisées durant cette période : campagnes, actions, publications, formations, conférences.

Le Regroupement des comités logement et des associations de locataires du Québec (RCLALQ), est au cœur de la lutte pour la défense des droits des locataires et de la protection du parc locatif au Québec depuis les années 1970. Son origine remonte à une campagne pour le gel des loyers où des organismes de défense des locataires décident de se regrouper (1977-80) en se donnant une dimension panquébécoise et en réclamant un véritable contrôle des loyers. Au cours des ans, les luttes se poursuivent : la constitution et la vente de listes noires de locataires ; un moratoire sur la conversion en condos ; la création d'un bail type ; un registre des baux ; le maintien dans les lieux des personnes âgées trop souvent expulsées de leur logement ; les plateformes de location à court terme ; le phénomène de la Rénoviction où les propriétaires évincent les locataires sous prétexte de procéder à des subdivisions à l'intérieur des logements.

Le fonds témoigne de 40 années de luttes pour l'avancement des droits des locataires par la mobilisation sociale, l'éducation populaire et la représentation. Voir l'instrument de recherche produit par Janson L'Heureux-Lapalme, archiviste :

[https://archivesdutravail.quebec/wp-content/uploads/2020/09/P40-RCLALQ.instr\\_rech\\_.pdf](https://archivesdutravail.quebec/wp-content/uploads/2020/09/P40-RCLALQ.instr_rech_.pdf)

Responsable — André Leclerc  
Mise en page — Zoé Brunelli

Dépôt légal — BANQ 2020

 Consultez la page  
du CHAT

[www.archivesdutravail.quebec](http://www.archivesdutravail.quebec)